



DÉPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNE DE ST ETIENNE DE ST G.

Lieu-dit : " les Apprêts "

Section C - Parcelles n° 24 27 28

PERMIS D'AMENAGER
PIÈCE n° 1
" le Renouveau "

PLAN DE SITUATION



Article R 441-2-a) du Code de l'Urbanisme

1_Vue aérienne sans échelle

2_Extrait cadastral sans échelle

